

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 260 154

**Commission d'examen des candidatures
Année 2026-2027**

**Diplôme : Bachelor en sciences et ingénierie – Technologie de l'information et multimédia
(Bachelor Communication Globale et Design Digital)**

Année d'étude : 2^e

Président de la commission	AUBERT Alain	MC
Membres de la commission	CAPRARO Stéphane ETIEMBRE Loïc GIRODON Rémy PROU Frédéric SAUVIAC Bruno TAMER Nadine	MC MC Enseignant contractuel Partenaire de la formation Pr Enseignante contractuelle

Fait à Saint-Etienne, le 24 mars 2026

**Le Directeur de Télécom Saint-Etienne
Christophe GRAVIER**



**Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne
Florent PIGEON**

